

Le Dimanche
de
Revolutions-Tourcoing
Hébdomadaire
— illustré —
Six pages d'actualités
de ce jour
— et deux feuilletons —
— intéressants —
20 sent. à tous nos vendeurs
ou dépositaires.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
Union Postale Tarif A.....	— 35.00;	— 70.00;	— 120.00
Tarif B.....	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

REDACTION..... ROUBAIX..... 52 à 71, Grande-Rue, Tél. 337.53, 337.52, 337.54
TOURCOING..... 21, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 539.51
PARIS..... 2, Boulevard Poincaré, Tél. Provence 77.54
ANNONCES..... MOUScron..... 105, rue de la Station, Tél. 4.44

COLLEGE
BOURNAIS
TOUS LES
JOURS
DE 8 H. A
12 H.
DE 14 H. A
18 H.
PHARM^e DU
100
POSTAUX
87 LITTE

BILLET PARISIEN VOTE PLATONIQUE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 27 juin (Minuit).

La Chambre a voté, jeudi après-midi, la proposition de résolution de M. Bracke, député socialiste unifié, tendant à instaurer dans notre pays le scrutin de liste avec application de la représentation proportionnelle.

Ce vote a un caractère platonique qui ne doit faire illusion à personne. Il s'est trouvé 466 voix en faveur de la réforme électorale mais ce chiffre ne signifie pas que 466 députés sont prêts à troquer le scrutin d'arrondissement contre la représentation proportionnelle.

Un député radical, M. Miotier, a d'ailleurs indiqué qu'elle était la petite comédie de la Chambre, dans ce débat, se jouait à elle-même et jouait au public.

— La Chambre, a-t-il dit, a déjà voté quinze fois la représentation proportionnelle. Elle peut la voter une fois de plus s'il ne s'agit que de lui tirer son chapeau !

En fait, beaucoup de socialistes adoptent, le moment venu, une attitude beaucoup plus inspirée des intérêts du Front commun de gauche que des Congrès marxistes. Et comment penser d'autre part que certains députés dont la réélection n'est assurée que par le scrutin d'arrondissement iront sacrifier leur intérêt particulier à une réforme d'intérêt général ?

Cette Chambre n'a pas donné de si nombreux témoignages de dévouement à la chose publique pour qu'on la croie capable de mépriser de tels calculs. Mais elle a cru dans son intérêt de paraître le mépriser. M. Bracke analysait lui-même, dans un récent discours, le discrédit dans lequel est tombée l'Assemblée. Le vote de principe de la représentation proportionnelle a semblé à la Chambre une sorte de paratonnerre propre à détourner les foudres populaires. Elle voulait accomplir ce geste avant les quelques heures qui la séparent encore du décret de clôture.

Vendredi soir, elle sera en vacances, après la déclaration de M. Pierre Laval sur la défense du régime. En dépit des menaces adressées au Gouvernement par la délégation des gauches qui, un moment, s'est crue appelée à jouer les Comités de Salut Public, les vacances de la Chambre marqueront une période de détente salutaire.

Le Cabinet pourra enfin se consacrer tout entier à la restauration financière et économique et à l'organisation de la paix.

LE TIRAGE DU SWEEPSTAKE



LES INFIRMIÈRES PRÉSENTENT LES PREMIERS BILLETS GAGNANTS (Ph. N.Y.T.)

Revenant de Rome, où il s'était rencontré avec M. Mussolini, M. Eden a eu une entrevue avec M. Pierre Laval

Le désaccord persiste entre l'Angleterre et la France

Paris, 27 juin. — M. Anthony Eden, ministre sans portefeuille du gouvernement britannique, venant de Rome, est arrivé jeudi matin, à 10 h. 05, par la gare de Lyon, par le Rome-Express.

Accompagné de Sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris et de sa suite, il est arrivé au Quai d'Orsay, à 11 h. 45. Le ministre britannique et ses collaborateurs ont été immédiatement introduits auprès de M. Pierre Laval.

Peu de minutes après avoir pris contact avec le Président du Conseil, Sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, et M. Campbell, conseiller d'ambassade, se sont retirés, laissant MM. Eden et Strang, chef du service de la Société des Nations au Foreign Office, en présence de M. Pierre Laval, qui était venu rejoindre M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Commenté à 11 h. 45, l'entretien de MM. Pierre Laval et Eden s'est prolongé jusqu'à 13 h. M. Pierre Laval a invité M. Eden, ainsi que ses collaborateurs, à un déjeuner intime servi dans un restaurant de la capitale.

Après, le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a fait aux représentants de la Presse la déclaration suivante :

« M. Eden, à son retour de Rome, m'a rendu compte des entrevues qu'il venait d'avoir avec M. Mussolini. Nous sommes très préoccupés dans le cadre fixé par le communiqué du 3 février, de déterminer le meilleur procédé de négociation pour hâter la solution des problèmes qui y sont visés.

« Nous poursuivrons par voie diplomatique l'examen de ces questions que la brièveté de notre entretien n'a pas permis d'épuiser. Nous avons le souci et la commune volonté d'ajuster les méthodes de nos deux gouvernements pour aboutir à la réalisation du programme du 3 février.

« M. Eden m'a fait part de ses conversations avec M. Mussolini, au sujet du litige italo-éthiopien.

« Il a été impossible de recueillir aussitôt après l'entretien de MM. Laval et Eden un renseignement précis sur le cours suivi par la conversation. Le but essentiel de la visite de M. Eden était d'apporter les réponses de son Gouvernement aux questions que le chef du Gouvernement français lui avait posées la semaine dernière et qui portaient sur les méthodes à suivre pour la réalisation du programme franco-britannique du 3 février, l'accord naval anglo-allemand ayant porté atteinte à la procédure convenue.

« De la déclaration faite par M. Laval,

Une horrible tragédie familiale près d'Avesnes

Une femme et deux enfants sont trouvés carbonisés dans une maison qui venait d'être incendiée

LE MARI AVAIT TUÉ SA FEMME A COUPS DE MARTEAU ETRANGLE ENSUITE SES DEUX ENFANTS ET MIS LE FEU A SA DEMEURE

Une horrible tragédie s'est déroulée dans la nuit de mercredi à jeudi, au Haut-Lieu, près d'Avesnes, et a mis en émoi la paisible population de cette commune.

Un jeune homme de 27 ans, dans un accès de colère, a tué sa femme à coups de marteau, étranglé ses deux enfants et incendié sa maison.

Des fouilles furent entreprises dans les débris fumants en vue de découvrir si Henninot n'avait pas lui aussi subi le triste sort de sa famille. Tout fut inutile. Comme on présuait que les trois victimes avaient été atteintes par la foudre et qu'elles n'avaient pu fuir, certains émettent l'hypothèse que le mari avait pu être comotionné par le fluide et s'était enfui, affolé.

Des équipes entreprirent des battues dans le bois du château de Coutant, distant de cinq cents mètres de la maison sinistrée, mais ils ne découvrirent aucun indice qui permit de croire que l'agent d'assurances était passé par là.

A 17 heures, le Parquet d'Avesnes se transporta sur les lieux.

Après s'être fait donner quelques renseignements, M. Bernard, juge d'instruction, procéda à l'audition de plusieurs témoins.

Le meurtrier est découvert dans un fossé

Alors que les magistrats venaient de quitter les lieux, un berger, M. Desse, qui avait assisté aux constatations du Parquet, retourna à ses occupations précédées d'un jeune chien, qui stoppa brusquement et se mit en agité devant un fossé. Intrigué par ce manège, M. Desse s'approcha et examina : les hautes herbes de ce fossé qui borde la route, fut surpris d'y voir un homme qui cherchait à se dissimuler.

Il courut aussitôt avertir les gendarmes qui regagnèrent leur casernement. Le brigadier Tiriot et les gendarmes Bétrémieux se rendirent à l'endroit indiqué. L'inconnu fut sorti du trou où il s'était tapi.

C'était le mari disparu, Orphée Henninot, que les gendarmes ramenèrent à la caserne d'Avesnes.

M. Edouard Herriot docteur de l'Université d'Oxford

M. Edouard Herriot, ministre d'Etat, a rendu visite à l'Université d'Oxford, dont il est docteur à honoris causa. Le voici revêtu des insignes de son grade durant sa visite.



(Ph. N.Y.T.) M. EDOUARD HERRIOT, ministre d'Etat, a rendu visite à l'Université d'Oxford, dont il est docteur à honoris causa. Le voici revêtu des insignes de son grade durant sa visite.

PETITS PROPOS

Electricité dans l'air

Lorsque Lamartine, élu député de Berques, arriva dans la salle des séances, le questeur de la Chambre lui demanda où il voulait s'asseoir.

— Au plafond, répondit le poète. Les notions de droite, de gauche et du centre étaient trop terre à terre. Il aimait mieux les hauteurs et les nuées.

Est-ce par le plafond que les femmes vont entrer à la Chambre, dont la porte leur est — symboliquement — fermée ?

Vont-elles, comme cette charmante demoiselle de l'autre jour, mais à l'inverse du poète, descendre des hauteurs pour venir s'asseoir à côté de quelque M. Parrenne barbu ou non ?

La « Dame blanche » ne se contente pas de regarder les députés. Elle avait quelque chose à leur dire, trouvant qu'il est une question sérieuse dont la Chambre ne s'occupe pas : la dénatalité de la France. M^{lle} Geneviève Bost est encore jeune.

Le plus curieux, c'est que son exemple a, sans doute, donné l'idée d'une intervention aussi peu protocolaire et est intervenu du vote électrique qui, hier, est allé fêter des tracts dans l'hémicycle en demandant justice.

Où allons-nous si chacun veut ainsi venir dire son mot dans le « temple des lois » ?

Peut-être, après tout, tirant leçon de l'aventure, nos représentants se sentiront-ils électrisés eux-mêmes par le devoir de travailler uniquement et sans perdre de temps au salut de la patrie ?

Un avion sans pilote en Angleterre :: ::

L'armée anglaise vient d'expérimenter avec succès des avions sans pilote. Ceux-ci sont dirigés de terre et peuvent voler dans un rayon de dix miles et exécuter toutes les acrobaties voulues par les opérateurs du poste de T.S.F. installé sur le terrain.



(Mond. Photo-Press.) L'armée anglaise vient d'expérimenter avec succès des avions sans pilote. Ceux-ci sont dirigés de terre et peuvent voler dans un rayon de dix miles et exécuter toutes les acrobaties voulues par les opérateurs du poste de T.S.F. installé sur le terrain.

Le drame de Loch en Guérande devant les Assises de Vannes

Les médecins qui ont examiné Michel Henriot ont décelé des signes de dégénérescence mentale et physique



LA PIÈCE OÙ S'EST DÉROULÉ LE DRAME EST RESTÉE TELLE QU'ELLE ÉTAIT APRÈS L'ARRESTATION. A gauche : LA CARABINE. — A terre, à droite : L'APPAREIL TÉLÉPHONIQUE DONNANT VICTIME SE SERVIT POUR APPELER AU SECOURS. (Ph. N.Y.T.)

Vannes, 27 juin. — Michel Henriot qui, le 3 mai 1934, dans sa propriété de Loch en Guérande, perdue sur la lande bretonne, où il élevait des renards argentés, tua à coup de carabine sa femme, Georgette Deglave, a comparu jeudi devant la Cour d'assises du Morbihan.

Le procès ne passionne pas Vannes, qui présentait jeudi matin son aspect habituel. Toutefois, de nombreux Lorientais sont arrivés le matin par chemin de fer, cars ou voitures. Four évier tout incident, une heure avant l'ouverture des débats, au Palais de Justice, une automobile sans escorte a amené l'accusé. Celui-ci est fort déprimé et son défenseur, M^e Beneix, a déclaré que c'est aujourd'hui, un être las, morne, sans résistance.

L'accusé entré à 12 heures 10 exactement dans la salle d'audience. Cette salle, fort curieuse avec ses murs capitonnés, contient à peine trois cents places et le président a reçu plus de trois mille demandes de cartes pour le procès. Michel Henriot gagne sa place tête baissée, une manche de sa chevelure retombant sur le front. Tout de suite, la salle devient houleuse. Pendant ce

Il est ensuite question de la vie conjugale dans le fort.

Personne n'a entendu de disputes, même la bonne qui a vécu quinze ans avec lui. Mais l'entente n'était parfaite. Si Henriot était négligé, sa femme se montrait mécontente, brutale avec les animaux, très nerveuse et de santé défaillante.

Dans ses lettres, Georgette Deglave s'accuse d'avoir envoyé à la tête de son mari des objets divers au cours de ses accès de colère, d'avoir mis du sel dans le café, etc.

A une question du président, Henriot déclare qu'il n'a pas connu ses lettres.

M^e Beneix fait remarquer qu'il faut pas prendre comme paroles d'orgueil la correspondance de Georgette Deglave. La mythomanie, dit-il, a une forte part dans ces lettres.

Le drame

On en arrive au jour du drame, mai 1934.

Le président rappelle qu'Henriot, plusieurs fois menacé en Guérande, tua à coup de carabine la femme de son épouse, Georgette Deglave, et qu'il se tua lui-même, et qu'il fut tué par son mari.

Georgette Deglave, qui avait épousé Michel Henriot, avait le plus d'argent, 20.000 fr. de fortune que la famille Deglave.

Un ménage bizarre

Il est ensuite question de la vie conjugale dans le fort.

Personne n'a entendu de disputes, même la bonne qui a vécu quinze ans avec lui. Mais l'entente n'était parfaite. Si Henriot était négligé, sa femme se montrait mécontente, brutale avec les animaux, très nerveuse et de santé défaillante.

Dans ses lettres, Georgette Deglave s'accuse d'avoir envoyé à la tête de son mari des objets divers au cours de ses accès de colère, d'avoir mis du sel dans le café, etc.

A une question du président, Henriot déclare qu'il n'a pas connu ses lettres.

M^e Beneix fait remarquer qu'il faut pas prendre comme paroles d'orgueil la correspondance de Georgette Deglave. La mythomanie, dit-il, a une forte part dans ces lettres.

Le drame

On en arrive au jour du drame, mai 1934.

Le président rappelle qu'Henriot, plusieurs fois menacé en Guérande, tua à coup de carabine la femme de son épouse, Georgette Deglave, et qu'il se tua lui-même, et qu'il fut tué par son mari.

Georgette Deglave, qui avait épousé Michel Henriot, avait le plus d'argent, 20.000 fr. de fortune que la famille Deglave.

(Ph. France-Press.) MICHEL HENRIOT (à gauche) RÉPONDANT À L'INTERROGATOIRE D'UN INSPECTEUR.

temps, Henriot, assis à son banc, se tient immobile.

A 13 h. 20, la Cour fait son entrée et procède aux formalités habituelles, dans le brouhaha des commencentements d'audience.

A 13 h. 40, le greffier donne lecture de l'acte d'accusation et tout de suite après commence l'interrogatoire.

L'accusé se lève.

Mais un vif incident se produit.

On sait que le père de l'accusé est dans la salle et cependant on n'a pas entendu l'huissier annoncer son nom lors de l'appel des témoins.

M^e Eytbon, avocat de la partie civile, souligne cette omission.

L'huissier assure que le nom de M. René Henriot a été appelé.

L'incident est clos et le président rappelle la jeunesse de Michel Henriot et les nombreuses maladies qui marquèrent son enfance.

Celui-ci s'est assis parce qu'il est fatigué et s'approche avec déférence ce que dit le président qui aborde ensuite les maladies dont souffrit Henriot au régiment, sa réforme et son séjour en Sibirie, chez M. Keller, directeur de bêtes à fourrures.

Le président ajoute que M. Keller avait une profonde estime pour l'accusé et qu'il a été fort surpris quand il a appris son acte meurtrier.

Il est ensuite question de l'installation de Michel Henriot à Loch en Guérande pour l'élevage des renards argentés et de ses démarches en vue d'un mariage. Par une annonce, Henriot apprend que Georgette Deglave, de Noyon, veut bien l'épouser. Il fait une bonne impression sur la famille Deglave ; d'ailleurs peu

LE MOULIN DE DAUDET



(Ph. Franco-Press.) Le célèbre moulin dans lequel Alphonse Daudet écrivit ses délicieuses « Lettres de mon Moulin », a été complètement restauré et sera inauguré dimanche.

MARCEL THIL S'ENTRAÎNE



Marcel Thil, champion de boxe, qui vient de remporter ces jours-ci, en Espagne, une nouvelle victoire, s'entraîne pour disputer un match contre Candel. Le voici sautant à la corde au camp de l'« Ile-Saint-Maurice » en présence de nombreux curieux. (Ph. N.Y.T.)

L'atterrissage héroïque d'un ballon stratosphérique soviétique

Moscou, 27 juin. — Selon l'Agence Tass la partie du ballon stratosphérique « U.R.S.S.-1 bis », qui vient de réussir une ascension, contenait des appareils de précision des plus compliqués, dont deux appareils Wilson, construits par le professeur Verigo, qui participait au vol, pour des prises photographiques par voie d'électron. Lors de l'atterrissage, aucun des appareils scientifiques n'a été endommagé.

Le vol a fourni de nombreuses données scientifiques précieuses.

L'équipage a effectué plus de 12 prises photographiques de la terre en perspective. Plus de 60 essais de rayons cosmiques, d'une grande importance scientifique, ont été effectués. Une Commission a été chargée de vérifier les enregistrements des appareils et de définir exactement la hauteur atteinte par le ballon.

L'équipage du ballon stratosphérique a fait preuve de la plus grande abnégation pour sauver les appareils qui devaient rapporter à terre les informations recueillies dans la stratosphère.

L'aéronet se trouvait à une hauteur de 7.000 mètres quand la descente s'est trouvée subitement accélérée à la suite d'une avarie de l'enveloppe. C'est alors que, sur l'ordre du commandant du ballon, le professeur Alexandre Verigo, sauta en parachute d'une hauteur de 3.500 mètres pour alléger la nacelle.

M. Priscovitch se jeta ensuite dans le vide d'une hauteur de 2.500 mètres et il déploya tardivement son parachute afin de pouvoir passer à côté du guide-roppe sans l'accrocher.

Le commandant Kristapille, au risque d'une chute mortelle, grimpa à la surface de la nacelle alors que le ballon se trouvait encore à 3.000 mètres d'altitude, et grâce à des précautions minutieuses, il fit atterrir le ballon sans dommage. C'est ainsi que les appareils, malgré leur fragilité, parvinrent à se sol' absolument intacts.